Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 18 (1990)
Heft: 68

Artikel: Lai tcheussiainne = La gentiane
Autor: Erard, R.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-242426

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

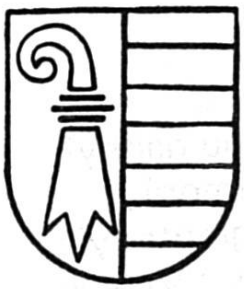

Pages jurassiennes

LAI TCHEUSSIAINNE

E fât r'veni bin des annèes en drie po pailaie di régent que teniait l'écôle di temps que nôs djuenes y allint. Dains ci temps-li ces qu'aivint cheuyait des études po ensoignie ne trovint de piaice bin soie. Ci rètèt était in Aidjolat, in vrai de tchie nos. El ât aivu oblidgie de léchi son paiyis po allaie pare enne piaice laivou è y en aivait yenne. C'était chu lai montaigne, de lai ses de Saint-Mie. Ce n'était pe in v'laidge, lai mâjon d'écôle était tote de pèr lie, à moitan d'in bôs. E y aivait tot in èra de fermes tot à di toé aivô des rottes d'afaints. Ci pouere hanne avait di mâ pochque ces nitçhous djasint l'allemoûss en l'hôtâ. Po sai fanne que s'otiupaie des p'téts, çoli feut lai meinme tchose, crais bin encoé pé. Ce n'étaient pe des rujes, mains è diaignint yote vie, c'était dje atçhe. Els aivint yôte leudgement dains lai mâjon d'écôle.

Tos les côps qu'ès poyint, les voili qu'airrivint tchie nôs, mains chutot le soi. A bontemps, à tchâtemps an ne poyait pe les r'cidre, è y aivait trâ d'ôvraidge. Mains l'herba èt peus l'huvie, tiaind les bétes étins laivi – not pére était bèrdgie communà – que tot était r'migie, les voili qu'étins li, les lôvraie étins londges. Doux, trâs côps pai s'naine, ès déchendint, mains aidé aipré moirande. Les quaitre, ès djuint és câtches, bin s'vent djainque bin taid. Tos les sois, è y aivait in p'tét recegnon. Not mére qu'était enne boinne dgen aivait touedje âtçhe dains le métra : di p'tét laid bin sat, de l'indoyée aivô di pain de paysain, ou bin di toétché en lai frayure, des côps meinme lai vouitçhe. E faillait moéiyie tot çoli. Les fannes aivint di thé que lai mére aipparayiait aivô di tia, di sentibon ou bin âtre tchôse. In côp ou l'âtre, elles pregnint in pô de dichtillaie aivô les hannes. Ces-ci y allint foue. Ces doux bregands boyint de lai tcheussiainne. Voili qu'in soi els étins brâment bin virie, els aivint tchaintaie quasi tot le soi. C'ât foéchie, çoli é beyie soi, ces doux poues aint bu tot in litre de cte gotte.

L' hichtoire ne dit pe c'ment not régent èt peus sai fanne sont rentraie en l'hôtâ. Dâ tchie nôs djainque tchie yos, è faillaît enne boinne demé houre. An on djemais saivu non pus, c'ment les yeçons

sont aivus beyies le djoé d'aipré. Tot ce qu'è y é de chur, not pére n'était pe ai pâre aivo des pinçattes, el aivaît in sacré côp de griyats.

LA GENTIANE

Il faut revenir bien des années en arrière pour parler de l'instituteur qui tenait l'école du temps où nos jeunes y allaient. En ces temps-là, ceux qui avaient fait des études pour enseigner ne trouvaient pas de place facilement. Cet instituteur était un Ajoulot, un vrai de chez nous. Il a été obligé de laisser son pays pour aller prendre emploi là où il y en avait un. C'était sur la montagne, du côté de Saint Imier. Ce n'était pas un village, la maison d'école était seule au milieu de la forêt. Il y avait une grande quantité de fermes aux alentours avec beaucoup d'enfants. Ce pauvre homme avait de la peine parce que tous ces gosses parlaient l'allemand à la maison. Pour sa femme qui s'occupait des petits, c'était la même chose, peut-être pire. Ce n'était pas des ruses, mais ils gagnaient leur vie, c'était déjà quelque chose. Ils avaient leur logement dans la maison d'école.

Toutes les fois qu'ils pouvaient, les voilà qui arrivaient chez nous, mais surtout le soir. Au printemps, en été, on ne pouvait pas les recevoir, il y avait trop d'ouvrage. Mais en automne, en hiver, lorsque les bêtes étaient loin — notre père était berger communal — que tout était remisé, les soirées étaient longues. Deux, trois fois par semaine, ils descendaient, mais toujours après souper. Les quatre jouaient aux cartes, bien souvent jusque bien tard. Tous les soirs, il y avait une petite collation. Notre mère qui était une bonne gen avait toujours quelque chose dans le buffet de cuisine : du petit lard bien sec, de la saucisse avec du pain de paysan, ou bien du gâteau à la crème, certaines fois même de la tresse. Il fallait mouiller tout cela. Les femmes avaient du thé que la mère préparait avec du tilleul, du thym ou autre chose. Une fois ou l'autre, elles prenaient un peu de distillée avec les hommes. Ces derniers y allaient dru. Ces deux brigands buvaient de la gentiane. Voilà qu'un soir où ils étaient de bonne humeur, ils avaient chanté presque toute la soirée. Forcément, cela a donné soif et ces deux porcs ont bu un litre entier de cette goutte.

L'histoire ne dit pas comment notre régent et sa femme sont rentrés à la maison. Depuis chez nous jusque chez eux, il fallait une bonne demi-heure. On n'a jamais su non plus comment les leçons ont été données le lendemain. Ce qui est certain, c'est que notre père n'était pas à prendre avec des pincettes, il avait mal aux cheveux d'une terrible manière.

R. Erard